

17

OCTOBRE 2025

08h30 - 17h30

COLLOQUE



DROIT & SANTE

PALAIS DES CONGRES

29 Avenue Saint-Saëns - 34500 Béziers

Organisé par Le barreau de Béziers en partenariat avec l'EDACS

BARREAU DE BEZIERS - 2 rue Maximilien Sully - 34500 Béziers - Tél 04 67 36 09 66

École de Formation des Avocats Centre Sud (EDACS) 103 av. de Lodève- 34070 Montpellier Tél : 04.67.61.72.80



PROGRAMME

08h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

MOT D'ACCUEIL

08h30

Madame AZIZA BATAL-GROSCLAUDE

Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Béziers

PROPOS INTRODUCTIFS

08H40

MONSIEUR LE PROFESSEUR FRANÇOIS VIALLA

*Professeur des Universités – Faculté de Droit de
L'Université de Montpellier – Spécialisé en droit médical et de la santé,
en droit de la bioéthique et en éthique biomédicale, Fondateur et
Directeur du Centre Européen d'Étude et de Recherche Droit et Santé
(CEERDS)*

09H00

M. LE DOYEN VINCENT LISOWSKI

*La santé des étudiants en santé, un paradoxe ?
Doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montpellier,
Président de la Conférence Nationale des Doyens des facultés de
pharmacie, Professeur des universités – Pharmacien*



09 h 15

L'EXPERTISE EN MATIERE DE SANTE

L'expertise médicale dans les accidents médicaux et les infections nosocomiales : de quoi parle-t-on ?

L'expertise intervient dans les situations à fort enjeu émotionnel, technique et symbolique. Accidents médicaux : aléa thérapeutique, défaut d'information, erreurs techniques. Infections nosocomiales : présomption de responsabilité des établissements. Le rôle crucial de l'expertise dans la mise en évidence de la causalité (responsabilité médicale, indemnisation).

L'expertise judiciaire : entre rigueur et attentes juridiques : Rôle de l'expert judiciaire : éclairer le juge, sans trancher le litige. Déroulement d'une expertise : saisine, mission, réunion, rapport. Difficultés fréquentes : Langage technique inaccessible, Tensions entre parties, délai de procédure, place du contradictoire et des droits de la défense.

Regards croisés et retours d'expérience : ce que l'expertise change dans la relation soins-justice : L'expertise est-elle vécue comme une épreuve, un soulagement, un point de bascule ?

INTERVENANTS

Monsieur Jean-Bastien RISSON

Président du Tribunal judiciaire de Béziers – Magistrat.

Madame le Professeur Anne DORANDEU

Expert de justice près le Cour d'appel de Nîmes.

Professeur des universités – Praticien hospitalier – Médecin légiste.

Madame le Professeur Sylvie HANSEL

*Expert de justice près le Cour administrative d'appel de Toulouse.
Professeur des universités – Praticien hospitalier honoraire, Pharmacien.*

Maître Sandrine NOLOT

*Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand.
Docteur en droit.*

Monsieur Mathieu DUBOIS

Président de l'association AAVIC TEAM.

MODERATEUR

Maître Alain TERRAL

*Avocat au Barreau de Béziers
Docteur en droit
Docteur en pharmacie*

10 H 45 - PAUSE



11 h 00 TRAVAIL & SANTE

Prévenir ou réparer ? Le défi de la prévention des risques professionnels : Obligations juridiques de prévention, leur portée et leurs limites. Interventions des autorités administratives (inspection du travail, CARSAT, service de prévention et santé au travail), risques contentieux et risques économiques.

Médecine du travail : acteur pivot ou figurant invisible ? Place de la médecine du travail dans l'équilibre entre soin et stratégie juridique.

Professionnels de santé et du droit : santé physique et mentale au travail : Eclairer un angle des professions dites "exposées" (médecins, avocats, magistrats). Résolution A/RES/79/266, de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en mars 2025 proclamant officiellement le 25 juillet Journée internationale du bien-être des juges.

MODERATEUR

Maître Bruno SIAU

*Maître de Conférence des Universités
Enseignant-chercheur à la Faculté de Droit de
Montpellier et à l'Ecole de droit social
Avocat au Barreau de Béziers,
spécialisé en droit du travail -
Docteur en droit*

INTERVENANTS

Monsieur Michel ROY

*Président du Conseil de Prud'hommes
de Béziers*

Maître Xavier LAFON et Maître Laurent PORTES

Avocats au barreau de Béziers

Monsieur le Dr Olivier ATTARD

*Vice-président de l'Union régionale des
Professionnels de Santé Occitanie (URPS
Occitanie) Médecin anesthésiste réanimateur*

Monsieur Loïc TORELLI,

Ingénieur conseil à la CARST

Monsieur Franck VIAL

*Directeur de l'AIST Béziers
Accompagné d'un Médecin
du travail à l'AIST*

Monsieur Guillaume BOLLIER

*Inspecteur du travail/ Responsable unité
contrôle Béziers Ouest/DDEETS HERAULT*

Madame Sadrina BERTRAND

*Ingénieur conseil régional à la Caisse
d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
(CARSAT Languedoc Roussillon)*

Maître Dorothee SALVAYRE

Avocat au barreau de Béziers

12 h 30 DEJEUNER LIBRE



14 h 00

RESPONSABILITES EN SANTE

Panorama des risques juridiques dans l'exercice des professions de santé : Principales zones de risques auxquelles sont exposés les professionnels de santé, (erreurs de diagnostic ou de traitement, défaut d'information ou de consentement éclairé, violation du secret médical, non-respect des protocoles

Le triptyque de la responsabilité sous le prisme de la faute (Civile, pénale, déontologique, administrative) : Clarifier et articuler les diverses responsabilités possibles. Rôle des assurances et de l'ONIAM.

La notion de responsabilité dans la formation des professionnels de santé : Examiner l'intégration de la notion de responsabilité dans les cursus de formation initiale des professionnels de santé

MODERATEUR

Maître Alain TERRAL

Avocat au Barreau de Béziers
Docteur en droit et Docteur en pharmacie

INTERVENANTS

Madame le Doyen Isabelle LAFFONT

Représentée par le Dr Laurent MARTRILLE

Chef de service du service de médecine légale
du CHU de Montpellier, Maître de Conférence
des universités

**Monsieur le Président Jérôme
PARESIS-BARBIER**

*Président du Conseil central de la section D de
l'Ordre national des pharmaciens Pharmacien*

Madame le Dr Laurence SAFONT

*Présidente de la Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé Ouest Hérault (CPTS Ouest
hérault) – Conseiller ordinal
Médecin spécialisé en pneumologie*

Madame Corinne STRUNK

Magistrat à la cour d'Appel de Montpellier

Représentant du parquet de Béziers

Maître Gaspard CUENANT

Avocat au Barreau de Montpellier

Maître Sandrine NOLOT

*Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand,
Docteur en droit*

15 h 30 - PAUSE



15H45

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SANTE

IA en santé : quelles typologies ? quelles promesses concrètes ? (Médecine prédictive, Médecine de précision, Chirurgie assistée par IA, Robots d'aide aux personnes âgées.

Données de santé et IA : un cadre juridique encore fragile ? Enjeux liés aux données utilisées par l'IA : Collecte massive (Big Data / SNDS / entrepôts hospitaliers), Anonymisation, Consentement éclairé. Réglementations applicables : RGPD, Loi Informatique et Libertés, Loi de bioéthique, IA Act

Agents conversationnels (LLM) et médecine : usage raisonné ou dérive annoncée ? Remplissage de comptes-rendus médicaux, information ou orientation du patient, extraction de connaissances dans les dossiers médicaux, risques d'hallucination informationnelle, absence de traçabilité juridique des décisions produites

Responsabilité et traçabilité : qui répond de quoi ? Réflexion sur le droit de la responsabilité (civile, pénale, administrative) dans l'usage des IA médicales. Qui est responsable en cas d'erreur ? Le médecin utilisateur ? Le concepteur de l'algorithme ? L'établissement de santé ?, l'enjeu de la traçabilité des décisions fondées sur une IA, L'IA Act introduit une notion de "systèmes à haut risque" : quelles implications en santé ?

MODERATEUR

Monsieur le Dr Guillaume MONZIOLS
Maître de Conférence des universités
Docteur en droit, Docteur en pharmacie
Enseignant-chercheur au Laboratoire Innovation
Communication et Marché (LICeM)

INTERVENANTS

Monsieur le Professeur Jacques BRINGER

*Professeur émérite de l'Université de Montpellier
Doyen honoraire de la faculté de Médecine de
Montpellier, Président du comité d'éthique de
l'Académie Nationale de Médecine, Président du
Conseil d'Orientation de l'Espace Ethique Occitanie*

Monsieur le Dr Nicolas GIRAudeau

Maître de conférences HDR des universités à l'Université de Montpellier Praticien hospitalier Odontologie, Santé digitale et Santé publique, Membre du Centre d'Étude politique et Sociale (CEPEL) UMR 2112 du CNRS, Responsable de la formation aux métiers émergents au sein de l'École de Santé Numérique de l'université de Montpellier (ESNbyUM), Président de la Fondation Université de Montpellier, Développeur du programme e-dent au CHU de Montpellier, Consultant au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (expert en santé digitale – programme mOralHealth), Chirurgien-dentiste, Docteur en Odontologie, Docteur en Droit

Monsieur le Dr Zeno LOI

Médecin spécialiste de santé publique
Espace de recherche et d'intégration des outils numériques en santé (ERIOS) du CHU de Montpellier

Maître Pierre KIRCH

Avocat à la Cour (Barreaux de Paris & de Bruxelles)
Chargé d'enseignement, Droit de l'intelligence artificielle, Institut Catholique de Paris, Médiateur agréé (CEDR/CMAP) / Médiateur affilié, Equanim International (Paris)

Maître Arnaud DI MEGLIO

Avocat au Barreau de Montpellier
Spécialiste en droit du numérique et des communications
Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle



17 h 15
PROPOS CONCLUSIFS

Madame Aziza BATAL-GROSCLAUDE
Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Béziers

17 h 30
FIN DES TRAVAUX
Cocktail (sur invitation)